

Procès-verbal de la séance du Conseil d'Établissement de l'École La Farandole, **tenue le 24 septembre 2019 à 19h00** au 400, boul. Constable, McMasterville.

Présents :

Mesdames	Brigitte Aubé Catherine Dumouchel Christiane Lauriault Geneviève Ouellet Kim Laramée Marie Trudel Maria-Antonia Moser
Messieurs	Dany Blain Jean-François Giroux Louis-Philippe Desjardins Marc Fréchette Nicolas Jobin
Absents	

ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance (majorité des membres en poste (6), dont la moitié des parents (3))
2. Nomination de la secrétaire
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Élections
 - 4.1. Explications du fonctionnement d'un CÉ
 - 4.2. Nomination d'une présidente ou d'un président
 - 4.3. Nomination d'une vice-présidente ou d'un vice-président
 - 4.4. Nomination d'un représentant ou d'une représentante au Comité de parents de la CSP
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 18 juin 2019
6. Suivi du procès-verbal
7. Parole au public

APPROBATION

8. Activités éducatives complémentaires
9. Règles de régie interne du SDG
10. Autres points

ADOPTION

11. Règles de régie interne du Conseil
12. Calendrier des rencontres
13. Campagnes de financement
 - 13.1. Enseignants et classes spécialisées
14. Cadre de référence pour une saine alimentation
 - 14.1. Entrée scolaire, Halloween, Noël, St-Valentin, Carnaval et fin d'année
 - 14.2. SDG : Journées pédagogiques, semaine des services de garde et Fêtes
15. Autres points

INFORMATION

16. Activités-écoles
17. Rapport annuel 2018-2019
18. Formation offerte aux membres des conseils d'établissement
19. Retour sur la rentrée et l'assemblée générale
20. Correspondance
21. Droits de parole
 - 21.1. Parole au représentant du Comité de parents
 - 21.2. Parole à l'OPP
22. Autres points
23. Clôture de la réunion et date de la prochaine rencontre

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

M. Marc Fréchette constate le quorum et déclare l'ouverture de la séance à 18h59.

2. Nomination de la secrétaire

M. Marc Fréchette propose Mme Brigitte Aubé comme secrétaire pour les séances du conseil 2019-2020, Mme Geneviève Ouellet seconde.

CE-19-20-01

Proposition adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Marc Fréchette fait la lecture de l'ordre du jour. Mme Kim Laramée propose, M. Jean-François Giroux seconde.

CE-19-20-02

Proposition adoptée à l'unanimité

4. Élections

4.1. Explications du fonctionnement d'un CÉ

M. Marc Fréchette explique le fonctionnement général du conseil d'établissement. Il explique également le rôle du président et du directeur lors des rencontres. Chaque membre a un vote, excepté le substitut et M. Nicolas Jobin, directeur de l'école. Ce soir, il y aura l'élection d'un président et d'un vice-président.

4.2. Nomination d'une présidente ou d'un président

Les membres intéressés à la présidence sont invités à se manifester. Mme Marie Trudel propose M. Marc Fréchette. M. Marc Fréchette accepte le rôle avec plaisir.

CE-19-20-03

Proposition adoptée à l'unanimité

4.3. Nomination d'une vice-présidente ou d'un vice-président

M. Jean-François Giroux se porte volontaire. Par acclamation, M. Jean-François Giroux sera le vice-président du conseil d'établissement de l'école La Farandole.

CE-19-20-04

Proposition adoptée à l'unanimité

4.4. Nomination d'un représentant ou d'une représentante au Comité de parents de la CSP

Le représentant au comité de parents doit être un membre du conseil d'établissement. Par acclamation, Louis-Philippe Desjardins est élu. Il ira à la majorité des réunions, en cas d'absence, M. Marc Fréchette pourrait le remplacer.

CE-19-20-05

Proposition adoptée à l'unanimité

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 18 juin 2019

M. Catherine Dumouchel propose d'adopter le procès-verbal du 18 juin 2019, Mme Kim Laramée seconde.

CE-19-20-06

Proposition adoptée à l'unanimité

6. Suivi du procès-verbal

Point 9. L'école est en attente du budget alloué pour l'informatique.

Point 13 : Parascolaire: Un bilan est déposé.

Point 19.2 : L'activité Prêts à rester seuls a été offerte le 20 septembre dernier. Le nombre d'inscriptions a dépassé les attentes et un deuxième groupe est formé pour la journée du 21 novembre 2019.

7. Parole au public

Aucun public. Lors des séances, le public est invité à y assister. Habituellement, le public demande un droit de parole. La réponse peut être donnée au cours de la séance ou si besoin, à la séance suivante.

M. Jonathan Nadeau, enseignant d'éducation physique demande au CÉ le projet : Marche pour le climat. M. Nicolas Jobin fait la distinction entre une marche et une manifestation. Il demande l'autorisation de sortie au CÉ.

CE-19-20-07

Proposition approuvée à l'unanimité

8. Activités éducatives complémentaires

Le ministère de l'Éducation donne un montant de 29,60\$ par élève (sorties) + 30\$ par élève.

La demande du CÉ de l'an dernier était que les frais facturés aux parents pour les effets scolaires soient représentés afin d'avoir une vision d'ensemble avec les frais possibles en cas d'activités.

La lecture du document est faite par M. Nicolas Jobin afin que le CÉ autorise les sorties.

Préscolaire : Les membres autorisent les sorties.

1ere année : Les membres autorisent les sorties.

2e année : Mme Catherine Dumouchel trouve que les frais pour les 2^e années sont plus élevés que les autres. M. Nicolas Jobin suggère que le CÉ propose des balises pour l'an prochain afin que les enseignants soient mieux encadrés.
Les membres autorisent les sorties.
Les membres autorisent les frais de 22,98\$

3e année : Les membres autorisent les sorties.

4e année : Les membres autorisent les sorties.

5e année : Les membres autorisent les sorties conditionnelles au sondage aux parents.
Les membres autorisent les frais de 27,26\$.

6e année : Afin de diminuer les frais pour les parents pour les activités de finissants, les enseignants aimeraient faire une activité de financement.
Les membres autorisent les sorties conditionnelles au sondage aux parents.
Les membres autorisent les frais de 53,02\$.

990-991 : Les membres autorisent les sorties.

CE-19-20-08

Proposition approuvée à l'unanimité

9. Règles de régie interne du SDG

Lors du dernier CÉ, le document avait été accepté à l'unanimité par courriel suite à la modification des tarifs. Le document doit être approuvé sur place.

CE-19-20-09

Proposition approuvée à l'unanimité

10. Autres points

Aucun point.

11. Règles de régie interne du Conseil

M. Marc Fréchette suggère que les membres fassent la lecture des règles de régie interne du conseil d'établissement. Un lexique est disponible à la fin du document afin de se familiariser avec les termes.

À la main levée, les membres sont en faveur d'adopter les règles de régie interne.

CE-19-20-10

Proposition adoptée à l'unanimité

12. Calendrier des rencontres

M. Marc Fréchette aimerait que le calendrier des rencontres s'arrime avec le calendrier du comité de parents. Le calendrier des rencontres sera reporté lors du prochain CÉ. Les membres adoptent à l'unanimité la date de la prochaine rencontre, le 29 octobre 2019.

CE-19-20-11

Proposition adoptée à l'unanimité

13. Campagnes de financement

Un nouveau document d'approbation d'une campagne de financement est proposé au conseil d'établissement. Lors de cette séance, l'activité de financement BOOM spécial Halloween et les ventes de pâtisseries sont en demande d'approbation.

La Boom aura lieu le 18 octobre 2019 et les fonds iront dans les budgets de classes tandis que les ventes de pâtisserie iront dans le budget des classes spécialisées (990-991).

Un tour de table est fait afin de permettre à chacun d'exprimer ses commentaires. Certains membres suggèrent qu'une partie des fonds soient destinés à un projet-école. D'autres considèrent qu'il y avait un peu trop d'activités de financements l'an dernier et qu'une diminution est souhaitable.

Au vote, l'activité BOOM spécial Halloween est adoptée à l'unanimité.

CE-19-20-12

Proposition adoptée à l'unanimité

13.1. Enseignants et classes spécialisées

Au vote, l'activité de vente de pâtisserie est adoptée à l'unanimité.

CE-19-20-13

Proposition adoptée à l'unanimité

14. Cadre de référence pour une saine alimentation

M. Nicolas Jobin demande une approbation générale afin de pouvoir offrir des sucreries aux enfants lors des journées mentionnées ici-bas sans toutefois en faire une demande au CÉ.

14.1. Entrée scolaire, Halloween, Noël, St-Valentin, Carnaval et fin d'année

Lors de ces fêtes ou évènements, des collations spéciales peuvent être offertes aux enfants.

14.2. SDG : Journées pédagogiques, semaine des services de garde et Fêtes

Lors de ces journées ou évènements, des collations spéciales peuvent être offertes aux enfants.

CE-19-20-14

Proposition adoptée à l'unanimité

15. Autres points

Aucun point.

16. Activités-écoles

Ce point a été discuté au point 8.

17. Rapport annuel 2018-2019

Le rapport annuel est présenté aux membres du CÉ par M. Nicolas Jobin.

Il y a eu un petit surplus dans le budget dîneurs.

Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation : Les chiffres devront représenter la réalité. Des modifications au plan de lutte auront lieu cette année afin de faciliter les démarches.

18. Formation offerte aux membres des conseils d'établissement

Des formations sur différents sujets ont lieu au courant de l'année. M. Marc Fréchette informera les membres du CÉ des formations proposées.

19. Retour sur la rentrée et l'assemblée générale

Rentrée

M. Nicolas Jobin explique que la rentrée est organisée par un comité d'enseignant. Cette journée se voulait simple et agréable pour les enfants, cependant, de nouvelles idées sont déjà sur la table pour l'an prochain.

M. Marc Fréchette a aimé que le matériel scolaire des enfants pût être déposé à l'école avant la rentrée. Mme Catherine Dumouchel aimerait qu'on trouve l'occasion de mettre en démonstration le matériel scolaire afin de répondre aux questions des parents.

Les ouvertures de groupes ont habituellement lieu au mois de mai. Sauf le préscolaire, les groupes de tous les niveaux étaient pleins. Lors de la rencontre, les enseignants et les directions d'école prennent les décisions d'ouverture de classes conjointement. Lors de cette rencontre, il n'y a pas eu d'ouverture de classe pour le 2^e cycle. Le mercredi avant la rentrée, l'annonce d'une nouvelle classe multi 3^e – 4^e à l'école La Farandole a été faite. Plusieurs ajustements ont dû être faits au niveau de l'organisation, les horaires et les listes d'élèves.

Rencontre de parents

Les rencontres de parents ont été faites à différents moments selon les niveaux et les avis sont partagés chez le personnel enseignant. Selon certains commentaires reçus, les rencontres de parents qui ont eu lieu lors des journées pédagogiques du mois d'août auraient pu être annoncées à l'avance afin de planifier les vacances familiales.

La rencontre de parents pour les élèves de 2^e années et plus était avant l'assemblée générale de parents. M. Marc Fréchette constate que certaines rencontres se sont terminées à l'avance donc la majorité des parents sont partis avant l'assemblée. Le nombre a diminué, mais l'assemblée s'est bien passée. L'O. P. P. ne s'est pas présenté lors de l'assemblée.

Nouveautés

Mme Marie Trudel aimerait qu'un petit résumé sur les nouveautés soit fait. Le nouveau code de vie invite l'enfant à apprendre les bons comportements dans les rangs. Au service de garde, la période de dîner est de 11h15 à 11h55 pour tous les élèves de l'école. Ce qui permet aux élèves d'avoir moins de déplacements et d'être tous ensemble dans la cour.

20. Correspondance

M. Marc Fréchette a reçu un courriel de la part de l'O. P. P. Il en fait la lecture aux membres. L'OPP informe le CÉ qu'une rencontre aura lieu et qu'au moins un membre sera présent lors de la prochaine séance.

21. Droits de parole

21.1. Parole au représentant du Comité de parents

Aucun point.

21.2. Parole à l'OPP

Aucun représentant.

22. Autres points

Aucun point.

23. Clôture de la réunion et date de la prochaine rencontre

M. Marc Fréchette propose la levée de l'assemblée à 21h37.

Marc Fréchette
Président

Nicolas Jobin
Directeur

CÉ : Conseil d'établissement
CEE : Conseil des enseignants et des enseignantes
CSP : Commission scolaire des patriotes